



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC)

Faubourg de l'Hôpital 68 Tél. 032 889 69 72
Case postale 556 Fax 032 889 69 73
CH-2002 Neuchâtel ciip@ne.ch
www.ciip.ch

Communiqué de presse du 8 novembre 2021

Médiation culturelle : la CIIP publie deux aide-mémoires à l'intention des milieux scolaires et culturels

La Conférence romande des chefs de service et délégués cantonaux aux affaires culturelles (CDAC) publie deux aide-mémoires destinés aux organismes culturels et aux établissements scolaires. Ces outils, simples et pragmatiques, ont pour objectif d'aider les acteurs.trices culturel.les tout comme les enseignant.es dans l'élaboration d'activités culturelles pédagogiques et de faciliter ainsi l'accompagnement des jeunes spectateur.trices dans leurs premières expériences culturelles. Cette démarche s'inscrit également dans le renforcement de l'espace culturel romand souhaité par la CDAC.

La médiation culturelle fait partie des priorités politiques de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP). En 2015, la CDAC a créé un groupe de travail, formé de représentant.es de chaque canton et accompagné par un mandat externe, pour mener une étude sur la situation de la médiation culturelle pour les jeunes en Suisse romande. En 2016, le groupe de travail a pu transmettre ses résultats ainsi qu'une série de propositions d'actions afin de renforcer la médiation culturelle, d'encourager la circulation des offres entre les cantons et de proposer des outils pratiques et harmonisés entre les différentes régions.

Documents de référence pour une meilleure compréhension entre les milieux scolaires et culturels

Une des recommandations de l'étude était de créer un guide qui mette en lien les domaines culturels avec les objectifs du plan d'études romand (PER). Sur quoi, le groupe de travail a élaboré deux aide-mémoires : *L'expérience culturelle* est destinée au corps enseignant alors que *Le dossier pédagogique* s'adresse aux artistes et organismes culturels.

Lexiques et concepts clés, pistes de réflexions et propositions d'objectifs, références au PER, conseils et liens divers, ces aide-mémoires ont pour but d'encourager une meilleure compréhension entre les milieux culturels et scolaires ainsi que de renforcer le dialogue entre les professionnel.les des deux secteurs. Ils donnent des propositions concrètes pour aider les acteur.trices culturel.les et les enseignant.es à renforcer leurs pratiques et mieux saisir les enjeux des activités de médiation culturelle en milieu scolaire.

Avec une mise en page légère et dynamique signée Justine Garnier, ces documents de références se veulent efficaces et facilement accessibles. Ils sont disponibles, entre autres, directement sur les pages des services culturels des cantons et sur le site de la CIIP.

La CIIP

Fondée voici cent quarante ans, la CIIP est l'institution intercantonale de droit public chargée d'assurer la coordination et de promouvoir la coopération en matière de politique éducative et culturelle en Suisse romande. Le Tessin y est associé. La CIIP constitue la conférence régionale latine de la CDIP, sur la base du concordat intercantonal de 1970 sur la coordination scolaire. Son Assemblée plénière réunit les Conseillères et Conseillers d'État des huit cantons membres, en charge des Directions cantonales de l'instruction publique. Son secrétariat est établi à Neuchâtel et assume des fonctions d'état-major pour la Conférence et pour ses divers organes (voir <http://www.ciip.ch/>).

La Conférence romande des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC) constitue l'un de ses organes permanents, traitant de l'ensemble des problématiques relevant de la coordination intercantonale et de la coopération entre cantons et avec la Confédération dans le domaine de la culture. La CDAC développe notamment les coopérations et les échanges dans le cadre des mesures de promotion culturelle, de sensibilisation à la culture et de formation culturelle non professionnelle, ainsi que d'aide à la création et à la diffusion sur le plan intercantonal voire international.

Contacts :

Pascale Marro

Secrétaire générale de la CIIP, Neuchâtel, tél: +41 32 889 86 30 - +41 79 750.21.15
/ pascale.marro@ne.ch

Nicole Minder

Présidente de la Conférence romande des chefs de service et délégués cantonaux aux affaires culturelles,
Cheffe du service de la culture du canton de Vaud,
tél : +41 21 316 07 40 - +41 79 228 89 91 / nicole.minder@vd.ch
